



**INSTITUT PAUL RICARD**  
**OCÉANOGRAPHIQUE**

**DLAL du FEAMP : GALPA Côte d'Azur**  
**Grille d'évaluation de projet**

Intitulé du projet :

Porteur de projet :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Définition</b>	<b>Note</b>
<b>Alignement stratégique</b>	Le projet est en adéquation avec les objectifs définis dans la fiche action et contribue à la mise en œuvre de la stratégie du GALPA.	0 - 5
<b>Caractère innovant</b>	Le projet introduit une approche nouvelle, un concept original ou une expérimentation inédite sur le territoire.	0 - 5
<b>Dimension partenariale</b>	Le projet favorise la coopération en intégrant des acteurs locaux, des citoyens ou des usagers dans sa conception et/ou sa mise en œuvre.	0 - 5
<b>Intérêts/bénéficiaires collectifs</b>	Le projet apporte une valeur ajoutée à une filière, un secteur ou un territoire, avec des retombées positives pour la société.	0 - 5
<b>Potentiel de transposabilité</b>	Le projet peut être reproduit ou adapté sur d'autres territoires, favorisant ainsi la diffusion des bonnes pratiques.	0 - 5
<b>Solidité technique et financière</b>	Le projet repose sur un montage robuste avec un budget équilibré, des prévisions réalistes et une capacité financière assurée.	0 - 5
<b>Dispositif de suivi et d'évaluation</b>	Le projet intègre une démarche d'évaluation claire avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant d'en mesurer les impacts.	0 - 5
<b>Qualité globale du projet</b>		0 - 5

Total :

/40

Si le projet obtient une note inférieure à 20, il est refusé.

Si le projet obtient une note supérieure ou égale à 20, il est approuvé.